

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2025

Objet : **Assemblée générale extraordinaire**

Date : 22/11/2025 Heure début réunion : 9h30 Lieu : CREPS des PDL

Participants :

Clubs présents ou représentés :

52 clubs sur 92 étaient présents ou représentés, totalisant 3454 voix sur 5145.

Membres du Comité Directeur présents :

Nathalie BECU, Bernard BRANGIER, Thierry GROSEIL, Annie GUILLAUME, Denis HALNA, Bernard HERCELIN, Catherine MIGNE, Stéphane PONSODA, Dominique SALIOU, Sandrine TEMPLERAUD, Cyril VANHAMME.

Quorum atteint : 67,13 %. L'Assemblée Générale est déclarée ouverte par la Présidente Catherine MIGNE.

Ordre du jour :

- Présentation des statuts
- Vote des statuts

1) Présentation des statuts

Suite à l'envoi par mail des statuts aux clubs pour qu'ils en prennent connaissance avant l'AG,

Deux questions ont été posées ; voici les réponses :

- 1) Concernant le vote électronique : que la réunion se déroule en présentiel ou en visioconférence, seules les personnes effectivement présentes peuvent voter. Une Assemblée Générale Extraordinaire ou Ordinaire ne peut en aucun cas se tenir en format hybride (présentiel + visioconférence).
- 2) Concernant les élections des membres du CODIR : il n'y a qu'un seul tour. Pour être élu, il faut obtenir 50 % des voix plus une. Les sièges qui ne sont pas pourvus restent vacants

2) Vote des statuts

Mise au vote des statuts :

- ✓ Pour : 3331
- ✓ Abstentions : 0
- ✓ Contre : 123

Adoptés à la majorité absolue.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2025

Objet : **Assemblée générale ordinaire**

Date : 22/11/2025 Heure début réunion : 10h00 Lieu : CREPS des PDL

Participants :

Clubs présents ou représentés (**annexe 1**) :

53 clubs sur 92 étaient présents ou représentés, totalisant 3503 voix sur 5145.

Membres du Comité Directeur présents :

Nathalie BECU, Bernard BRANGIER, Thierry GROSEIL, Annie GUILLAUME, Denis HALNA, Bernard HERCELIN, Catherine MIGNE, Stéphane PONSODA, Dominique SALIOU, Sandrine TEMPLERAUD, Cyril VANHAMME.

Quorum atteint : 68,08 %.

Ordre du jour :

- Mot de bienvenue, présentation des officiels et des invités
- Désignation des scrutateurs (6)
- PV AG 2024 - vote d'approbation
- Prise de parole des officiels
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier de la Trésorerie
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Quitus au Trésorier - vote d'approbation
- Tarif des licences - vote d'approbation
- Désignation des nouveaux vérificateurs aux comptes
- Budget prévisionnel 2026
- Présentation des candidats à l'élection pour le Comité Directeur Régional et des délégués représentant les clubs à l'AG FFTA Mars 2026
- Election des candidats pour le Comité Directeur Régional
- Election des délégués représentant les clubs à l'AG FFTA Mars 2026
- Ateliers : Compétitions, Communication et Para
- Retour des Ateliers
- Echanges éventuels sur les rapports des commissions (envoyé par mail le 31/10/25)
- Projet sportif 2026-2028
- Résultats de l'élection des candidats pour le Comité Directeur Régional
- Résultats de l'élection des délégués pour représenter les clubs à l'AG FFTA
- Questions diverses

Mot de bienvenue, présentation des officiels et des invités

Catherine MIGNE, Présidente du Comité Régional, remercie la présence de Julien MEGRET, Président de la FFTA, Benoit BINON, Directeur Technique National de la FFTA, Serge LARCHER, Vice-Président du CROS, les Présidents des Comités Départementaux présents et l'ensemble des personnes présentes.

Désignation des scrutateurs

Les personnes suivantes se proposent pour être scrutateurs de la séance :

Damien QUEMENER (Nantes), Floriane QUILY (Orvault), Maurice BREBANT (Challans), Laurent ERCOLINO (Thouaré), Emilie CERISIER (Candé), Marie-Pierre COLIN (Meslay du Maine).

Dominique SALIOU explique le fonctionnement et le déroulement des votes.

PV AG 2024 – vote d’approbation

Le PV de l’AG 2024 a été diffusé aux clubs en amont de cette journée.

L’assemblée n’a pas de remarque à formuler à son sujet.

Mise au vote du PV de l’AG de l’année dernière :

- ✓ Pour : 3412
- ✓ Abstentions : 0
- ✓ Contre : 91

Adopté à la majorité absolue.

Prise de parole des officiels

Allocutions de :

- Julien MEGRET, Président de la FFTA
- Serge LARCHER, Vice-Président du CROS

Rapport moral - Annexe 2

Présenté par Catherine MIGNE, la Présidente.

Rapport d’activités – Annexe 3

Présenté par Denis Halna, le Secrétaire Général.

Mise au vote du rapport d’activités :

- ✓ Pour : 3363
- ✓ Abstentions : 49
- ✓ Contre : 91

Adopté à la majorité absolue.

Rapport financier – Annexe 4

Présentation du compte de résultats et du bilan par Annie GUILLAUME, la Trésorière.

Une interrogation est soulevée quant à l’avenir du véhicule du pôle : ce véhicule servira aux déplacements du Comité Régional et pourra être mis à disposition.

Les comptes que nous avons présentés n’ont pas été pleinement compris, probablement en raison d’un manque de clarté dans leur présentation. Nous y remédierons pour l’exercice 2026.

Pour ceux qui le souhaitent, les comptes 2025 sont à votre disposition.

Enoncé de l'état de la trésorerie au 31/08/2025 :

- Compte courant : 2028.60 €
- Livret A : 27583.00 €
- Livret sociétaire : 47043.44 €

Rapport des vérificateurs aux comptes – Annexe 5

Présenté par Jean-Paul DUPUIS.

Quitus au trésorier

Les vérificateurs au compte donnent quitus au Comité Régional après avoir vérifié toutes les pièces comptables.

Mise au vote du rapport financier :

- ✓ Pour : 3077
- ✓ Abstentions : 0
- ✓ Contre : 426

Adopté à la majorité absolue.

Tarif des licences

Le Comité directeur s'est positionné sur une demande d'augmentation de 2 euros sur la licence pour la part du Comité Régional.

Cette demande s'est basée sur les projets suivants :

- Soutenir nos jeunes : les valoriser et les aider dans leur travail,
- Formation : Développer les compétences des dirigeants et des bénévoles,
- Développer la féminisation et la mixité
- Inclusion : accompagner les associations accueillant un public spécifique
- Valoriser les compétitions régionales
- Soutenir les séniors, public très important au niveau de la Région

dont les charges sont supérieures aux produits.

Des projets soutenant d'autres organisations, dont les subventions nous aident à les réaliser, nous amènent à ce choix : du fait de la stagnation de notre part licence (qui n'a pas augmenté depuis 10 ans et a même diminué en dernier lieu) et de son montant faible par rapport aux autres régions, les institutions n'accordent pas les subventions demandées.

De plus, au vu de la conjoncture actuelle, le Comité Régional aimerait se projeter dans l'avenir et souhaiterait ne plus dépendre de ces subventions et devenir autonome.

Une parenthèse est ouverte au sujet des demandes de subventions : toute structure (club ou Comité Départemental) peut se tourner vers Catherine MIGNE ou Marina DUBORPER pour aider à constituer un dossier.

Mise au vote de l'augmentation du tarif :

- ✓ Pour : 2859
- ✓ Abstentions : 0
- ✓ Contre : 644

Adoptée à la majorité absolue.

Désignation des nouveaux vérificateurs aux comptes

Pour la prochaine assemblée générale, Pascal GRUDE (Aizenay) et Gilles FORET (Mayenne) se proposent pour être les vérificateurs aux comptes.

Budget prévisionnel 2026 – Annexe 6

Présenté par Annie GUILLAUME, la trésorière, et Catherine MIGNE, la présidente.

Présentation des candidats à l'élection pour le Comité Directeur Régional

Les candidats se présentent :

- Océane HALNA (Archer du Mans) - absente pour raison professionnelle ; présentée par le secrétaire général, Denis HALNA
- Alexis MARCHAND (Co-président du Couëron)
- Alain ROSSI (Ancien président des Sables d'Olonne)

Présentation des délégués représentant les clubs à l'AG FFTA

Les candidats se présentent :

- Nathalie BECU (Présidente de Sillé le Guillaume)
- Bernard BRANGIER (Président du CD53)
- Bernard HERCELIN (Président du CD44)
- Christine LECAS (Présidente de Le Mans Maine)

Election des candidats à l'élection pour le Comité Directeur Régional

Les trois membres sont élus :

Océane HALNA (3256 voix), Alexis MARCHAND (3503 voix) et Alain ROSSI (3317 voix).

Election des délégués représentant les clubs à l'AG FFTA

Les quatre membres sont élus :

Nathalie BECU (3383 voix), Bernard BRANGIER (3407 voix), Bernard HERCELIN (3205 voix), Christine LECAS (3419 voix).

Ateliers : Compétitions, Communication et Para

Avant la pause déjeuner, trois ateliers sont proposés :

- Atelier communication ([Annexe 7](#))
- Atelier compétitions ([Annexes 8 et 9](#))
- Atelier para-archerie ([Annexe 10](#))

Retour des ateliers

Après la pause déjeuner, chaque responsable, Alain ROSSI pour la communication, Thierry GROSEIL pour les compétitions et Sandrine TEMPLERAUD pour la para-archerie, expose à l'assemblée le contenu de leur atelier.

Rapport des commissions

Suite à la diffusion des rapports des commissions (**Annexe 11**) par mail avant l'AG pour que les clubs en prennent connaissance, aucune question n'est soulevée.

Commission discipline (Annexe 12) :

La commission discipline est présentée par Benoit CAUDAL, Yann GUILLET et Benjamin SORIN, son Président, François BATARD, n'ayant pas pu être présent.

La commission est une instance indépendante du Comité Régional.

Une affiche a été remise à chaque personne présente, elle est à communiquer dans chaque club.

Il s'agit d'un outil de protection des licenciés, des arbitres, des clubs... dont les décisions sont anonymisées et connues de tous. Elle est pour tous, pour le tir à l'arc.

Depuis sa création, il y a un an, il manque un membre. Toute candidature est la bienvenue, toute personne ne siégeant pas dans un comité directeur de club, et ne détenant pas de mandat fédéral peut postuler en adressant sa candidature au Comité Régional.

Toutes les informations concernant le rôle et la saisine de la commission sont disponibles sur le site internet du Comité Régional.

Projet sportif 2026-2028 – Annexe 13

Présenté par Marina DUBORPER, responsable ETR.

Divers sujets sont abordés : la présentation de l'offre FFTA 2026/28, l'élaboration d'une offre de formation pour l'accompagnement des archers en loisir, l'évolution du tournoi des sirènes, la journée de partage au féminin, la création d'un tournoi loisir réunissant un public diversifié, la collaboration avec Damien LETULLE dans le secteur para, la présentation de la nouvelle filière jeunes...

Un livret sportif a été distribué en début de séance, il illustre la globalité du projet.

Questions diverses

Aucune question diverse n'a été transmise avant l'AG.

Cyril VANHAMME présente l'outil de classement qu'il a développé pour le Comité Régional, outil très performant et complet. Cet outil est accueilli très positivement par l'assemblée.

La commission labellisation souligne le nombre faible de clubs labellisés : 16 clubs sur 92.

Clôture de l'assemblée générale

Catherine MIGNE, la Présidente du Comité Régional, clôture la séance en remerciant les personnes présentes et en rappelant que le Comité Régional est à l'écoute de tous, qu'il est là pour représenter les clubs.

Toute remontée ou suggestions sont les bienvenues.

Le rôle du Comité Régional est de faire en sorte que le tir à l'arc progresse.

Fin de l'Assemblée Générale à 16h15.



COMITÉ RÉGIONAL
des PAYS DE LA LOIRE

Annexes

Annexe 1 - Clubs présents ou représentés :

A.S.C.E., Arc Nature Valletais, Arc 'Haye, Archers de la Mée, Archers de l'Erdre, Archers de St Herblain, Archers d'Orvault, Archers Nantais, Archers Sud Estuaire, Archers Thouaréens, Ass. Quartier de Doulon, Cie Archers Bouguenais, Cie Archers de Vertou, Cie d'Arc de Guérande, Cie d'Arc Olivier de Clisson, Cie Les Flèches Dongeoises, Etoile Sportive Couëronnaise, La Flèche Ragonnaise, Les Archers du Val de Sèvre, Les Archers Montoirins, Les Archers Piriacais, Les Archers Pornicais, Arc Ecoouflant, Archers du Val d'Authion, C.O. Ajax de Daumeray, Cie des Archers du S.O Candéens, La Flèche au Cœur des Mauges, La Flèche Macaroise, Les Archers de l'Aubance, Les Archers Florentais, SGTA, Tir à l'Arc Choletais, Cie St Georges de Meslay du Maine, Club Athlétique Evronnais, Les Archers de l'US Changé, Les Cupidons Mayennais, Arc du Maine (Le Mans), Cie Archers du Belinois, Compagnie d'Arc de la Flèche, Compagnie des Archers de Sillé, Les Archers d'Ecommoy, VSF, Archers Challandais, Archers de St Gilles Croix de Vie, Archers Richelieu, Cie d'Archers Saint Georges, L'Archer Club Aizenay, Les Archers de la Digue, Les Archers Montois, Les Archers Sablais, Les Garna'Archers, Société de Tir à l'Arc la Chataigneraie, Tir Arc Fontenaisien.

Annexe 2 - Rapport moral de la Présidente

Chères archères, chers archers, chers amis du tir à l'arc,

Une année s'achève et, déjà, notre Comité se tourne vers l'avenir. Un avenir que nous souhaitons résolument orienter vers le développement et le dynamisme du tir à l'arc dans notre région.

Il y a un an, vous nous avez élus. Depuis, quelques mouvements ont eu lieu. Voici aujourd'hui la composition du comité restreint à la suite de la démission pour des raisons professionnelles ou personnelles de certains membres du comité :

- Catherine Migné, Présidente
- Denis Halna, Secrétaire général
- Cyril Vanhamme, Secrétaire adjoint
- Annie Guillaume, Trésorière
- Bernard Brangier, Trésorier adjoint
- Sandrine Templeraud, Vice-présidente

Je souhaite tout d'abord remercier sincèrement les élus qui nous ont précédés. En quatre ans, notre Comité a connu quatre présidences successives, ce qui n'a pas facilité la continuité des dossiers. Chacun a néanmoins accompli sa mission du mieux possible, même si le temps a parfois manqué pour mener les projets à leur terme.

Je remercie également les élus du CODIR engagés pour cette olympiade, ainsi que celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre. Notre équipe fait preuve d'investissement, et chacun apporte son expertise dans des domaines variés.

Enfin, j'adresse un remerciement particulier à Frédérique, notre secrétaire, et à Marina, cadre technique national, pour leur accompagnement rigoureux et leur soutien quotidien.

Une situation difficile mais des décisions nécessaires

Vous le savez, nous avons dû faire face à une situation délicate.

La fermeture du Pôle Espoir et le licenciement de l'entraîneur ont été des décisions douloureuses, mais indispensables.

Après un examen attentif de nos finances, un déficit prévisionnel de 47 000 € en 2025 est apparu.

Sans action rapide, le Comité risquait la faillite à l'horizon de deux ans.

La fermeture du Pôle a eu un impact important, tant moral que financier. Ce fut une décision difficile, qui a également pesé sur nos vies personnelles.

Pour remettre notre structure sur de bons rails, nous avons agi rapidement :

- En faisant appel à une spécialiste des Ressources Humaines, afin de remettre nos pratiques en conformité et d'assurer de meilleures conditions de travail à nos salariés ;
- En sollicitant une comptable professionnelle, chargée de valider et d'accompagner le travail de la trésorière et de la secrétaire administrative ;
- En procédant, grâce à Annie et Frédérique, à une refonte complète du plan comptable, pour répondre aux exigences des financeurs (FFTA, Conseil Régional, DRAJES). Cette tâche a été particulièrement longue et complexe. Sans les conseils de Patrick Genin et l'appui d'une comptable, elle aurait nécessité deux ans de travail.

Ces décisions, parfois difficiles, témoignent de notre volonté de repartir sur des bases solides, claires et pérennes

Une année de transition et de reconstruction

L'année écoulée a été celle de la stabilisation.

Nous avons pris le temps de poser les fondations, de traiter les urgences et de préparer l'avenir.

Denis, notre secrétaire général, et Annie, notre trésorière, vous présenteront plus en détail les actions menées durant cette période charnière.

Malgré les difficultés, notamment la baisse des subventions liées au Haut Niveau, nous avons pu compter sur un soutien précieux.

Je tiens à remercier chaleureusement la FFTA, le Conseil Régional, la DRAJES et le CREPS pour leur écoute, leur accompagnement et la confiance qu'ils nous accordent.

Ensemble, continuons à viser plus haut

Notre équipe continue de se structurer.

Certaines personnes ont quitté le Comité pour des raisons personnelles, et je les remercie sincèrement pour leur investissement.

Aujourd'hui, nous restons une équipe unie, motivée et tournée vers l'avenir.

Nous partageons tous la même conviction :

👉 c'est ensemble que nous ferons grandir le tir à l'arc dans notre région.

Merci à toutes et à tous pour votre implication, votre patience, votre bonne humeur et votre passion.

Continuons, ensemble, à faire vivre ce bel esprit sportif et associatif qui nous unit.

Annexe 3 - Rapport d'activités du secrétaire général

Mesdames, Messieurs, chers archers,

Depuis un an, notre équipe œuvre avec détermination au développement du tir à l'arc sur l'ensemble de notre territoire régional. Notre organisation, basée sur une réunion mensuelle en visioconférence et complétée chaque trimestre par une rencontre en présentiel, nous a permis de rester efficaces et réactifs. Lors de ces réunions physiques, nous avons pris soin d'associer régulièrement les présidents des comités départementaux, afin de renforcer notre cohésion et notre coordination.

Au 31 août 2025, notre région peut se féliciter de compter **92 structures affiliées**. Nous avons en effet enregistré **deux nouvelles affiliations en Vendée et la réactivation d'un club en Maine-et-Loire**. Ces dynamiques positives se traduisent également par un nombre record de licenciés : **5 152 licenciés**, soit **551 de plus que l'an passé**, une progression clairement stimulée par l'effet des Jeux Olympiques.

Nous comptons aujourd'hui **34 % de femmes**, dont plus de 1 700 jeunes et seniors, et **66 % d'hommes**, répartis également entre jeunes et adultes. Cette progression globale témoigne d'un accès toujours plus ouvert et attractif à notre discipline.

Concernant nos clubs, **16 d'entre eux sont désormais labellisés FFTA** – soit 17 % de notre parc –, grâce au travail rigoureux de notre référent régional, Bernard Hercelin.

Par ailleurs, **69 clubs ont organisé des compétitions**, permettant à **1 824 archers d'entrer dans le classement national**, condition indispensable pour accéder aux championnats régionaux et nationaux.

La saison écoulée nous a néanmoins confrontés à des difficultés en matière de gestion des classements. Nous ne maîtrisons pas suffisamment cet outil essentiel. C'est pourquoi, cet après-midi, Cyril Vanhamme nous présentera le nouvel outil qu'il a conçu et mis généreusement à disposition du comité. Cet outil va représenter un tournant majeur, en fiabilisant et en fluidifiant l'ensemble du processus dès 2026.

Concernant les championnats régionaux, les DRE et les TRJ, l'ensemble de ces événements s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Nous remercions chaleureusement les clubs organisateurs. Je tiens à souligner que, pour chaque compétition, **au moins un élu du CODIR était présent**, preuve d'un engagement fort, constant et assumé.

Sur le plan communication et numérique, nous avons totalement refondu **le site internet régional**. Piloté par Antonin, en partenariat étroit avec Frédérique, Cyril et moi-même, ce site centralise désormais toutes les informations essentielles : inscription aux stages et formations, comptes rendus, documents organisationnels, ressources utiles... Un outil clair, fiable et moderne, au service de tous.

Enfin, notre **projet sportif** s'est consolidé au fil de l'année, et nous sommes aujourd'hui en mesure de vous en présenter une version finalisée. Vous avez reçu l'ensemble des rapports des différentes commissions ; seul celui dédié aux jeunes vous sera présenté ensuite par Thierry.

Parlons maintenant des points de satisfaction de cette année.

D'abord, la **formation** : nous avons connu un développement significatif, mesuré par une augmentation importante du nombre de jours stagiaires. Au total, **83 % de nos clubs disposent aujourd'hui d'au moins une personne formée**.

Ensuite, l'**arbitrage** : nous comptons **116 arbitres**, soit 18 de plus qu'en 2020. Une progression remarquable qui renforce la qualité et la crédibilité de nos compétitions.



COMITÉ RÉGIONAL
des PAYS DE LA LOIRE

Du côté des événements sportifs, la compétition « **Les Sirènes** », réservée exclusivement aux archères, a rencontré un succès si fort que nous avons dû refuser des inscriptions. Une preuve supplémentaire de l'élan féminin dans notre discipline.

Nous avons également structuré l'accompagnement des **para-archers**, avec un calendrier d'entraînement annuel sur deux sites : le CREPS et La Ferté-Bernard. Même si la participation reste encore insuffisante, nous poursuivons notre réflexion afin d'améliorer l'attractivité et l'accessibilité de ce secteur essentiel.

Côté **jeunes**, deux groupes ont été constitués. Le **Groupe Élites**, avec 12 jeunes de U11 à U21 particulièrement engagés, dont plusieurs ont participé aux championnats de France. Nous saluons en particulier la jeune Oriane Leguy, deuxième au TNJ de La Rochelle et championne de France en tir en campagne.

Les **Groupes Performance**, quant à eux, ont connu une mise en place plus complexe sur la zone nord-est, mais la situation est désormais rétablie et pleinement opérationnelle pour 2026.

En conclusion, nous pouvons être fiers du chemin parcouru. L'année écoulée a été marquée par une dynamique forte, des progrès structurels solides et une mobilisation collective exemplaire. Grâce à l'engagement des clubs, des bénévoles, des encadrants et des élus, nous franchissons un nouveau cap tant sur le plan sportif qu'organisationnel.

Les perspectives pour 2026 sont prometteuses. Les outils que nous avons développés, l'ambition de notre projet sportif, l'élan donné par les grands événements récents, tout cela nous pousse à aller encore plus loin.

Continuons à avancer ensemble, avec confiance et détermination, pour offrir à chaque archer de notre région les meilleures conditions de pratique, de performance et de réussite.

Je vous remercie.

Annexe 4 - Rapport financier de la trésorière

COMPTE DE RÉSULTATS - PRODUITS

État exprimé en €		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
Ventes de marchandises	AA	1 754,20	1 109,50
	AC		
Production vendue : - Biens - Services	AE	82 506,53	68 229,00
	AG	84 260,73	69 338,50
Montants nets produits d'exploitation			
Produits d'exploitation	AI		591,71
	AK		
	AM	53 049,80	47 433,37
	AO	2 155,00	2 919,86
	AQ	77 710,00	70 110,00
	AS		
	AU		
	AW	4 481,90	
	AY	137 396,70	121 054,04
	BA	221 657,43	190 393,44
Sous-total des autres produits d'exploitation			
Total des produits d'exploitation (I)			
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)		BC	0,00
Produits financiers	BE		
	BG		
	BI	2 085,03	3 009,76
	BK		
	BM		
	BO		
Total des produits financiers (III)		BQ	2 085,03
Produits exceptionnels	BS		3 408,57
	BU		4 500,00
	BW		
	BY	0,00	7 908,57
Total des produits exceptionnels (IV)			
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		CA	223 742,46
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		CC	8 567,26
TOTAL GENERAL		CE	232 309,72

COMPTE DE RÉSULTATS - CHARGES

État exprimé en €		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG 17 440,02	17 886,55
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI 486,99	
	Autres achats non stockés	CK 2 458,30	2 258,70
	Services extérieurs	CM 32 752,72	93 989,16
	Autres services extérieurs	CO 79 237,67	16 884,46
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ 1 250,05	1 273,29
	Salaires et traitements	CS 69 285,21	61 910,36
	Charges sociales	CU 16 270,11	21 987,54
	Autres charges de personnel	CW	
	Subventions accordées par l'association	CY	
	Dotations aux amortissements	DA 12 983,00	9 435,39
	Dotations aux provisions	DC	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE	
	Autres charges	DG 126,75	
Total des charges d'exploitation (I)		DI 232 309,72	225 425,45
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK 0,00	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM	0,00
	Intérêts et charges assimilées	DO	4,00
	Différences négatives de change	DQ	
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS	
Total des charges financières (III)		DU 0,00	4,00
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW	QUITUS 2024/ 2025 7,87
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA	
Total des charges exceptionnelles (IV)		EC 0,00	-8 617,87
Participation salariés aux résultats (V)		EE	
Impôts sur les sociétés (VI)		EG	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		EI 232 309,72	216 811,58
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		EK 0,00	0,00
TOTAL GENERAL		EM 232 309,72	216 811,58

BILAN - ACTIF

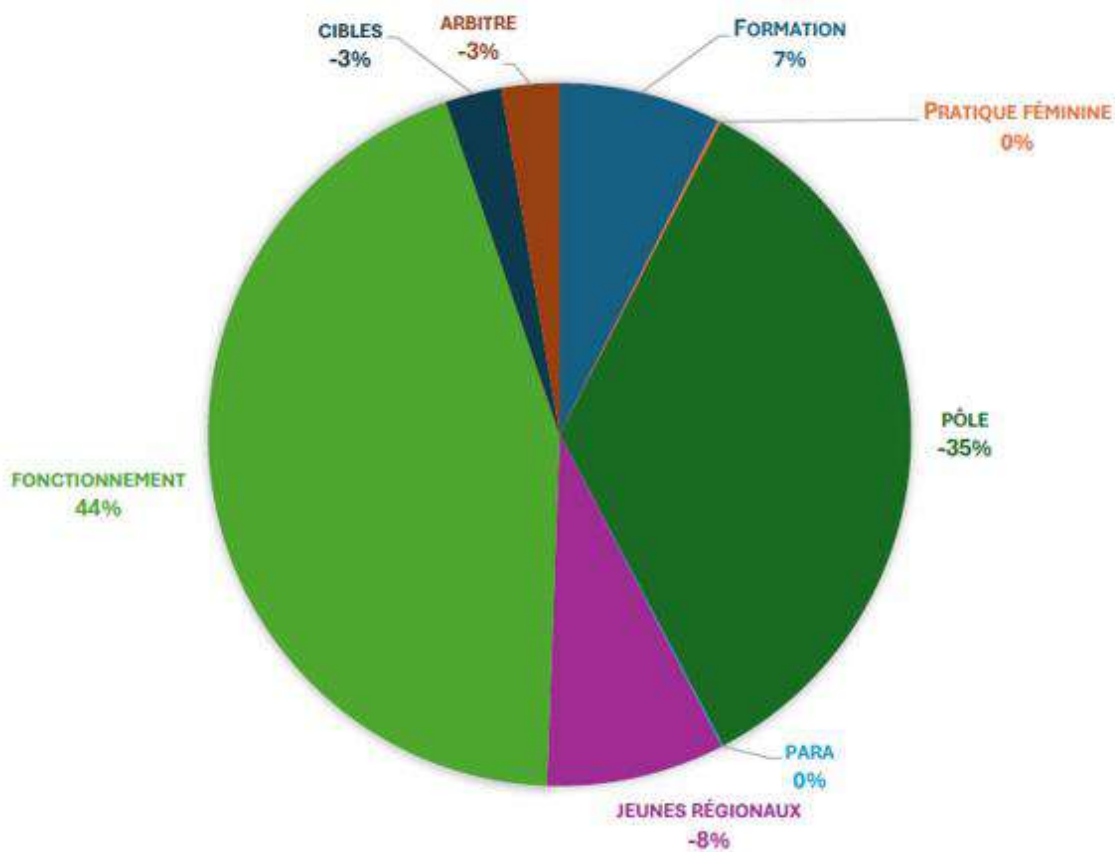
État exprimé en €		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025			Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, mat et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	64 236,29	29 320,87	34 915,42	47 318,45	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	TOTAL (I)	64 236,29	29 320,87	34 915,42	47 318,45
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours	6 019,32		6 019,32	6 506,31
	Créances				
	Créances cit., adhérents, usagers et cpt. rattachés	7 600,00		7 600,00	2 533,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	9 862,68		9 862,68	25 459,96
	Valeurs mobilières de placement	159,60		159,60	159,60
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	94 923,04		94 923,04	76 547,60	
Charges constatées d'avance					
	TOTAL (II)	118 564,64		118 564,64	111 206,47
COMPTES REGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	182 800,93	29 320,87	153 480,06	158 524,92

BILAN - PASSIF

État exprimé en €

		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	52 990,29	52 990,29
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	78 494,53	93 994,34	
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 567,26	-15 499,81	
Situation nette (sous total)	122 917,56	131 484,82	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	9 600,00	10 800,00
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	132 517,56	142 284,82
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	6 601,07	12 618,06
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	14 361,43	3 622,04
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	20 962,50	16 240,10
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		153 480,06	158 524,92

BILAN 2025



Annexe 5 - Rapport des vérificateurs aux comptes

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Conformément au mandat qui nous a été confié par la dernière assemblée générale et aux statuts du Comité Régional Tir à l'arc Pays de Loire nous avons procédé à la vérification des comptes de la saison sportive 2024-2025 le 04 novembre 2025 au siège du comité régional à Nantes.

Nous avons vérifié toutes les pièces comptables qui nous ont été présentées avec les explications nécessaires.

Par ce contrôle nous pouvons certifier :

Que les comptes sont bons

Que les chiffres du bilan correspondent aux justificatifs présentés

En conclusion nous pouvons recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner quitus au comité Régional Tir à l'arc Pays de Loire pour la saison sportive 2024-2025



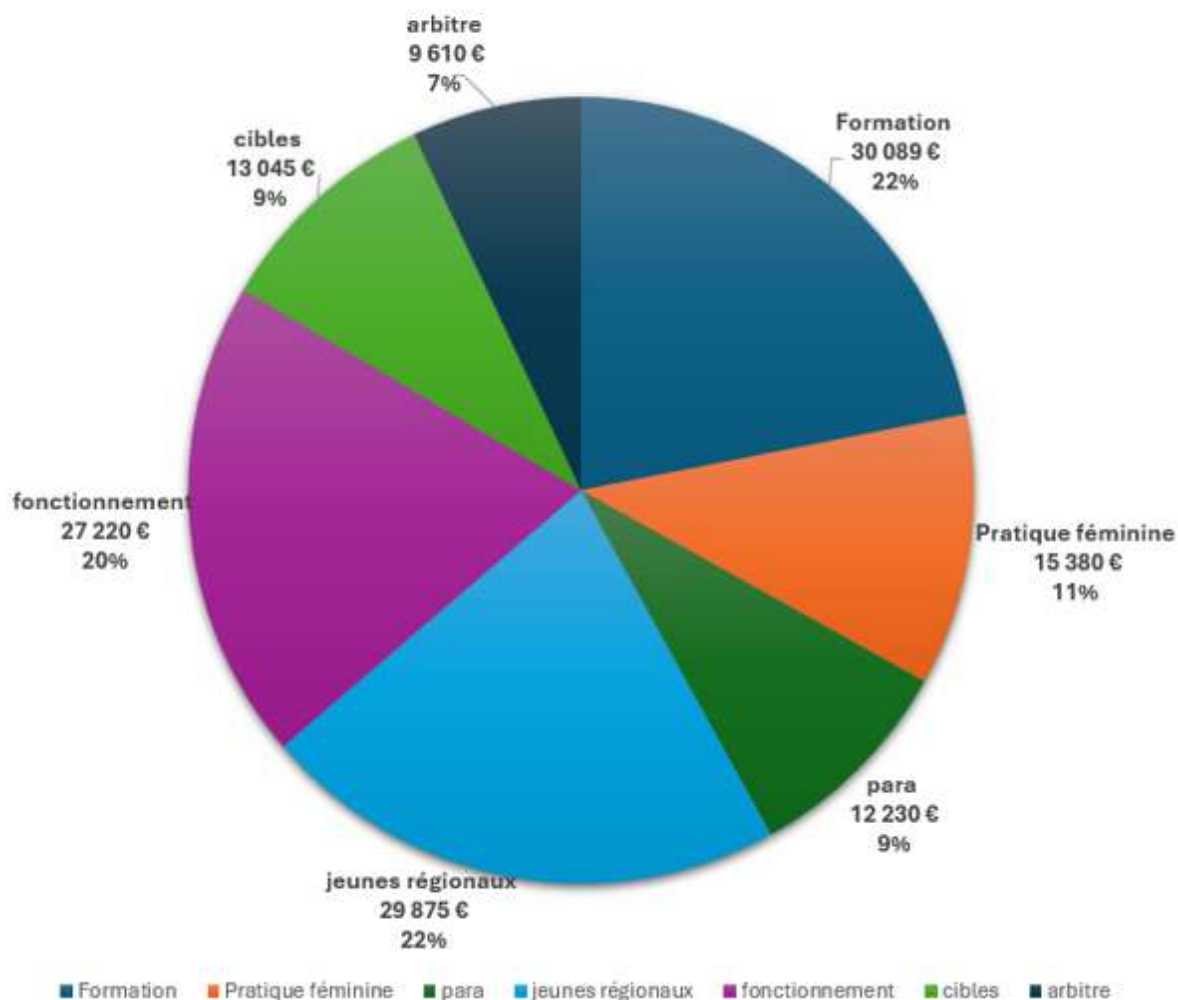
JP Dupuis



L Guerrier

Annexe 6 - Budget prévisionnel 2026

PRÉVISIONNEL 2026



Annexe 7 - Atelier communication

17 personnes étaient présentes

15 ont laissé leurs coordonnées afin de communiquer avec nous sur l'évolution et les différentes étapes de la structuration évoquée. Certains étaient disposés à coopérer avec nous et échanger sur ces sujets.

Après un échange sur des généralités et la précision apportée sur la différence entre informations et communication, un véritable échange s'est instauré entre tous les participants qui ont pris la parole.

Nous avons débattu de différents thèmes :

- Quelles seraient vos attentes en termes de communication ?
- Qui communique le plus avec vous ?
- Avez-vous le sentiment d'être suffisamment informé ?
- La région doit-elle publier toutes les informations ? Fédérales, sportives, arbitrales, Loisirs, discipline... ?

Sont-elles nécessaires ?

- N'y a-t-il pas risque de doublons ?
- Quelles sont les informations que vous jugeriez prioritaires ?

En synthèse de ces discussions, parfois animées et contradictoires, le ressenti général est une mauvaise circulation de l'information et un manque de communication entre les différents acteurs de cette diffusion : Fédération, départements, clubs, licenciés.

A cela s'ajoute :

La rétention partielle ou totale de l'information à toutes les strates

Trop de goulets d'étranglement avant d'arriver au licencié des clubs

Pas de structuration dans la communication. Elle arrive au fil de l'eau sans priorisation. Il faut aller la chercher sans assurance que ce soit la bonne et auprès de quelle entité ?

Tout de même des satisfactions, notamment sur le site, aujourd'hui mieux organisé avec des informations utiles et claires, mais pas encore assez structuré. Cependant unanimement un plus par rapport aux années précédentes.

Diverses propositions ont été explorées :

Pour le site :

Création d'un index permanent et chronologique sur les publications éditées afin d'apporter une aide dans la recherche des informations

Dans la même veine, l'édition d'un index mensuel ou autre, des futures parutions qui permettrait une anticipation et un meilleur suivi.

Pour la communication :

La mise en place d'un forum où tous les intervenants pourraient s'informer, informer, proposer des idées, en prendre, échanger sur des thèmes, communiquer ses appréciations sur les formations suivies, le matériel, faire découvrir des nouveautés....

Difficulté soulevée : il faut obligatoirement un administrateur et faire accepter par les participants une charte « de bonne conduite excluant les polémiques ».

Le recours élargi aux réseaux sociaux actuellement sous-employés et par ailleurs en pleine expansion

La création d'une page « Magazine » sur le site où serait évoqué par exemple et de manière intemporelle, les bonnes initiatives de toutes natures, des rencontres et interviews de champions Ligériens ou non, de cadres fédéraux, les bonnes affaires.... Bref tout ce qui peut entretenir et apporter une réponse conviviale sur notre région. Avantage : peut-être une présence plus large sur le site des licenciés loisirs ?

Difficulté : présence d'un administrateur régulateur en liaison avec le Bureau pour autoriser la publication.

Enfin, dernier point, juste survolé en fin d'atelier, la diffusion d'un questionnaire qui pourrait reprendre les thèmes évoqués ci-dessus. Il serait adressé à chaque licencié ligérien, afin de recueillir ses impressions sur la qualité de notre communication, de la pertinence de notre information et rechercher son approbation ou non sur certaines propositions.

Avantage : Nous permettrait de communiquer deux fois de manière interactive et tout public, avec l'ensemble des licenciés ? Ce serait un signe que nous nous intéressons individuellement à eux en recueillant leurs avis, puis dans un second temps en leur adressant le résultat de l'enquête et en leur demandant de nous faire part de leurs commentaires.

Annexe 8 - Atelier compétitions : Projet de réforme Championnat TAE

Formule actuelle :

Championnat sur deux jours (Samedi-Dimanche) avec 32 cibles pour 128 archers par jour

Samedi :

- Jeunes TAEN : 14 catégories
- Jeunes TAEI : 14 catégories
- S3 TAEN : 4 catégories
- S3 TAEI : 4 catégories
- BB TAEN : 2 catégories
- Para-archers

Dimanche :

- S1 TAEN : 4 catégories
- S1 TAEI : 4 catégories
- S2 TAEN : 4 catégories
- S2 TAEI : 4 catégories

Les avantages :

- ❖ Présence des entraîneurs,
- ❖ Tous les jeunes sont réunis le même jour,
- ❖ Les entraîneurs peuvent tirer le dimanche (si leur catégorie le permet) ...

Les inconvénients :

- ❖ Les quotas de cette organisation sont difficiles à réaliser pour satisfaire tout le monde,
- ❖ Les archers adultes en TAEI se retrouvent seuls au moment des résultats (8 catégories),
- ❖ Difficultés à trouver des organisateurs sur 2 jours et sur le nombre de cibles demandées.

Proposition d'une nouvelle formule :

Réaliser le samedi (ou un autre dimanche) un championnat purement TAEN, et le dimanche un championnat purement TAEI.

Les avantages pour le TAEN :

- ❖ Possibilité de commencer le concours avec une trentaine de cibles tard le matin et terminer tôt le soir,
- ❖ Possibilité de faire deux départs avec moins de cibles : Jeunes le matin, adultes l'après-midi (les jeunes peuvent être ainsi coachés),
- ❖ Possibilité de trouver plus facilement des organisateurs (si un autre dimanche),
- ❖ Facilité de montage de terrain (moins de distances),

Les inconvénients pour le TAEN :

- ❖ ?

Les avantages pour le TAEI :

- ❖ Concours cohérent à la discipline,
- ❖ Plus de monde aux résultats,
- ❖ Quotas plus faciles à établir.

Les inconvénients pour le TAEI :

- ❖ Organisation des duels sans doute plus lourd à gérer.

Suite à cette proposition et à de nombreux échanges, la proposition a été retenue avec une mise en œuvre dès 2026 si c'est possible au niveau du club retenu.

Annexe 9 - Atelier compétitions : Coupe régionale hiver

Présentation de la Coupe Régionale Hiver 2026

Les 14 et 15 février 2026 à MONTOIR de BRETAGNE : Compétition sur deux jours, samedi et dimanche, avec 20 cibles.

Les sélections se feront suivant le classement consultable en ligne sur le site du Comité Régional.

Organisation :

Samedi 14 février

- 4 équipes mixte U13 – U15.
- 4 équipes mixte U18 – U21.
- 4 équipes mixte BB.
- 8 équipes mixte poulie.

Dimanche 15 février

- 8 équipes femme classique.
- 12 équipes homme classique.

Annexe 10 - Atelier Para-archerie

L'objectif de l'atelier était de comprendre les réalités, identifier les besoins des clubs, construire une dynamique régionale qui aide chaque club à accueillir, accompagner et faire progresser des archers en situation de handicap.

Points abordés :

“Démystifier la para-archerie”

◆ Définition simple de la para-archerie

La para-archerie regroupe tous les archers présentant une limitation fonctionnelle (motrice, sensorielle, mentale/psychique) pratiquant l'archerie loisir ou compétition, avec ou sans adaptation.

◆ Les grands types de handicaps accueillis (au sens large, pas seulement compétition)

- Handicaps physiques : amputations, paraplégie, hémiplégie, maladies neuromusculaires, déficits articulaires, etc.
- Handicaps sensoriels : déficience visuelle, certaines surdités avec besoins d'adaptation communicationnelle.
- Handicaps mentaux ou psychiques : troubles TSA, déficience intellectuelle, troubles anxieux, etc. (Sport adapté)

◆ Ce qui ne change pas dans l'enseignement

Beaucoup de clubs surestiment les difficultés :

- Les fondamentaux techniques restent les mêmes
- L'approche pédagogique reste individualisée (comme pour tout archer)
- La sécurité est identique et parfois même plus facile à gérer qu'avec des débutants ordinaires
- Un para-archer n'exige pas un “encadrement spécialisé” pour débiter : la majorité des adaptations sont légères

◆ Les adaptations les plus courantes

1. Positionnement

- Tir assis ou mixte debout/assis
- Appui supplémentaire (tabouret stable, chaise de salle)

2. Stabilisation / maintien

- Sangles douces, supports latéraux, coussins

3. Matériel adapté

- Arc léger, poignée modifiée, décocheur adapté
- Support d'arc (pour déficience de préhension)

4. Signalétique et visuel

- Contrastes plus forts pour archers ayant une déficience visuelle

5. Communication adaptée

- Explications séquencées pour personnes avec troubles cognitifs
- Pictogrammes simples si besoin

La majorité de ces adaptations sont peu coûteuses, voire gratuites.

◆ La classification (seulement pour la compétition)

Sans entrer dans les détails :

- Catégories principales : Open – W1 – Visuel (VI)
- On peut accueillir sans qu'un archer soit classifié
- La classification pose uniquement question pour la compétition nationale/internationale

◆ Ressources existantes

- Référents régionaux / nationaux
- Guides FFTA / fiches pratiques
- Clubs expérimentés pouvant parrainer d'autres clubs
- Stages régionaux

Échanges sur : “Je peux / j'ai besoin”

✓ Ce que les clubs peuvent apporter

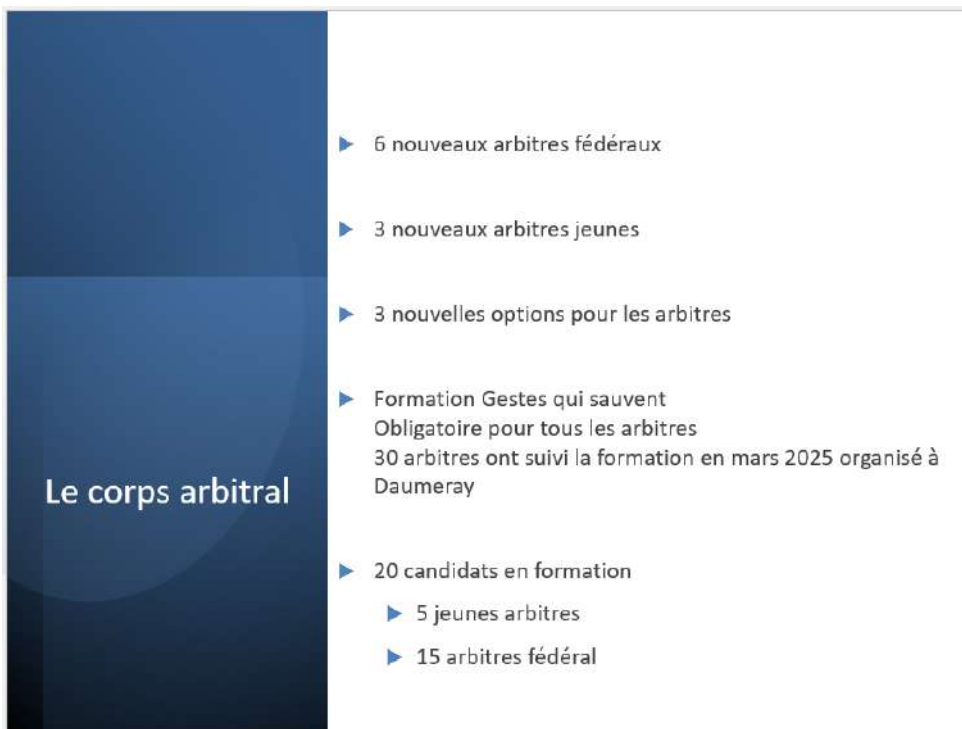
- Créneaux adaptés
- Encadrement
- Matériel de base
- etc.

! Ce dont ils ont besoin de la région

- Formations
- Communication
- Mise en réseau
- Subventions
- Accompagnement des premières séances

Annexe 11 – Rapports des commissions

Commission arbitres :



Le corps arbitral

- ▶ 6 nouveaux arbitres fédéraux
- ▶ 3 nouveaux arbitres jeunes
- ▶ 3 nouvelles options pour les arbitres
- ▶ Formation Gestes qui sauvent
Obligatoire pour tous les arbitres
30 arbitres ont suivi la formation en mars 2025 organisé à Daumeray
- ▶ 20 candidats en formation
 - ▶ 5 jeunes arbitres
 - ▶ 15 arbitres fédéral

Commission formations :

Les chiffres



5 Comités Départementaux

Nombre de licenciés par département :

- Loire-Atlantique : 1899
- Vendée : 1271
- Maine et Loire : 931
- Sarthe : 646
- Mayenne : 405



92 Clubs

Nombre de clubs par département :

- Loire-Atlantique : 31
- Vendée : 24
- Maine et Loire : 16
- Sarthe : 12
- Mayenne : 9



310 Intervenants techniques *(formés sur la région, données 2025)*

- Encadrants bénévoles (formation fédérale) : 296
- Encadrants professionnels (diplômés d'État) : 14

Dont 196 sont déclarés en club en 2025 :

- Encadrants bénévoles (formation fédérale) : 187
- Encadrants professionnels (diplômés d'État) : 9

Statistiques licenciés - Données saison sportive 2025

Diagnostic Encadrement Technique

Constat rentrée 2025

Sur les 92 clubs, 16 ne comptent aucune personne formée
Soit 17%

État septembre 2025

Nombre total de personnes formées actives : 310		
Clubs ayant au moins 1 diplômé	70	75%
Clubs n'ayant pas d'entraîneur diplômé	23	25%
Clubs ayant au moins 1 personne formée	77	83%
Clubs ayant aucune personne formée	16	17%
Moyenne de licenciés par club	56	



Formations initiales et continues des encadrants ligériens

La mise en place annuelle du dispositif régional de formation (bénévoles et professionnels) :

- L'organisation annuelle de 11 à 15 sessions de formation à destination des licenciés ligériens, sont encadrées par les intervenants professionnels de l'ETR et des intervenants extérieurs ayant les compétences spécifiques attendues.

- **Formation fédérale Objectif :**

- ◆ Former environ 20 nouveaux Encadrants Fédéraux par an
- ◆ Former environ 10 nouveaux Entraîneurs Fédéraux par an
- ◆ Former environ 40 entraîneurs en formation continue par an

- **Formation professionnelle - CQP Animateur Tir à l'Arc Objectif :**

- ◆ Former environ 10 nouveaux animateurs tir à l'arc par an



formations initiales et continues des arbitres ligériens

La formation des arbitres, assurée par la Commission régionale des arbitres avec le suivi d'un arbitre formateur, comprend la validation d'une ou plusieurs spécialités ainsi que le contrôle des connaissances des règlements sportifs fédéraux.

- **Formation Arbitre Fédéral**
- **Formation Jeune Arbitre**

L'évolution du nombre d'arbitres sur la région

- ◆ 2016/2020 : 98
- ◆ 2020/2024 : 114
- ◆ 2025 : 116

**Soit + 18
par rapport à 2020**

Répartition par département

LOIRE ATLANTIQUE	36
VENDEE	28
MAINE ET LOIRE	24
SARTHE	18
MAYENNE	10
Total général	116



Conception et diffusion du Guide des Formations des Pays de la Loire :
informations sur les sessions, dates, modalités d'inscription et de certification

Communication

Le document est diffusé tous les ans fin mai sur le site du Comité Régional:

www.paysdelaloire-tiralarc.fr

L'évaluation du programme (indicateurs)

- Le nombre de participants aux différentes formations :
- 2019 : 78 personnes (15 en formation initiale - 58 en formation continue)
- 2020 : 28 (en FC - année impactée par le covid)
- 2021 : 102 (27 en FI - 75 en FC)
- 2022 : 88 (33 en FI - 65 en FC)
- 2023 : 103 (62 en FI - 41 en FC)
- 2024 : 60 (32 en FI - 37 en FC)
- 2025 : 121 (53 en FI - 68 en FC)
- Sessions de CQP Animateur tir à l'arc :
 - Laval 2022 avec 9 candidats
 - Saint Jean de Monts 2022 avec 6 candidats
 - Laval 2023 avec 12 candidats
 - 6 régionaux sur les 27 diplômés

L'évolution

- L'évolution du nombre d'entraîneurs diplômés par club :
309 encadrants ont été formés depuis la saison sportive 2020. Cela augmente de manière importante le nombre d'entraîneurs diplômés dans les clubs les plus dynamiques de la région (Angers, Challans, Montaigu, Sillé, Thouaré, Carquefou, Couëron, Fontenay...), avec jusqu'à 7 diplômés par structure.
- L'évolution de nombre de clubs ligériens ayant un/des entraîneur(s) diplômé(s) actif(s) :
Les données commencent à évoluer sur ce point : 77 clubs sur les 92 ont désormais une personne formée, soit 83% (66=71% en 2020).
- L'évolution du niveau de performance des clubs ligériens :
Le niveau de performance est globalement en progression sur la filière jeunes (Groupes Régionaux), sauf U13 filles



Les moyens

• Technique :

- ◆ Location pour chaque jour des espaces divers du CREPS : pas de tir, salle de cours, espace musculation
- ◆ La location (mise à disposition) des installations des structures accueillant une session de formation
- ◆ L'équipement spécifique du pas de tir

• Humain :

- ◆ Mobilisation de 5 membres professionnels de l'ETR et de 3 intervenants extérieurs spécifiques

• Financier :

- ◆ l'achat de supports spécifiques (blasons divers, matériel de tir et de réparation), l'achat de fournitures de bureau

Commission jeunes :

**Groupes
Jeunes**

**Groupe
ELITE**

**Groupe
Performance**

**Groupe
ELITE
Jeune**

Réunir les 13 meilleurs tireurs régionaux.

Augmenter le niveau de performance.

Préparer les épreuves régionales et nationales:

2 stages sur un week-end au CREPS.
Vacances de la Toussaint.
Vacances de Pâques.

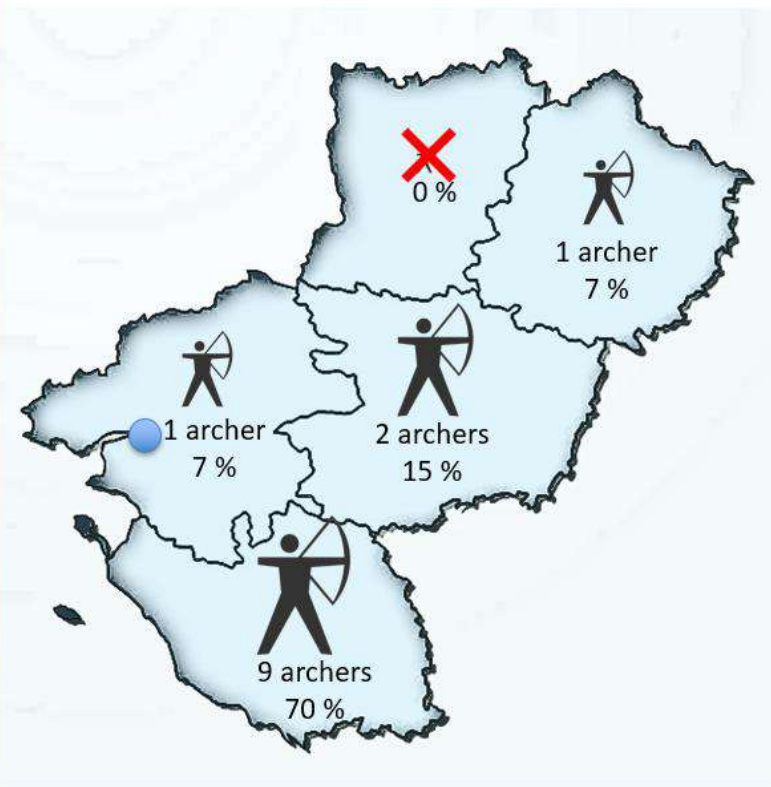
7 regroupements au CREPS.

3 à 4 préparations à la compétition.

2 TNJ pour les 5 meilleurs du groupe.

Groupe ELITE Jeune

catégorie	nom	club
U13 filles		
0044278B	LEGER ANDY	MONTAGU
0053581R	JOLLY EMLJANA	SANT JEAN DE MONTS
U15 filles		
0999659L	LEGUY ORANE	GROSBREUIL
U15 garçons		
0003174A	HERI TIMEO	CHANTONNAY
0027013M	VIMARE OMILOU MAURENCE	LAGNE ST GERVAIS EN BELIN
0016693V	KONSTANTIN AMAURY	FONTENAY LE COMTE
U18 filles		
0039998M	RABREAU MANON	MONTAGU
0978913L	DUBE ELEA	LES SABLES D'OLONNE
0949281C	GRAMONT LOUISE	COUERON
0983836M	FAGE CLEMENCE	BEAUPREAU
U18 garçons		
0972235C	LEGUY ELIOTT	GROSBREUIL
0942364J	MERLE-PIROT SIMON	CHALLANS
0961879W	DOTTENCAU NATHAN	CANDE



Groupe ELITE Jeune

Déplacement TNJ 1



Résultats de mes archers

TNJ 1 - Tir à l'Arc Extérieur - SARCELLES - du 25/04/2025 au 27/04/2025

Résultats de la structure COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE (CR12)

U15 Femme Arc Classique 2025 - 40m - 80cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	1/24	1/16	1/8	1/4	1/2	Br.	Or
1	TULLI PRIOU Cleo	BASSE GOULAIN	0058020R	U15FCL	819				8	6		6

Nbre d'archers : 1

U18 Femme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	1/24	1/16	1/8	1/4	1/2	Br.	Or
17	DUBE Elea	LES SABLES D'OLONNE	0978913L	U18FCL	577			0				
17	RABREAU Manon	MONTAGU	0939998M	U18FCL	575		4					

Nbre d'archers : 2

U18 Homme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	1/24	1/16	1/8	1/4	1/2	Br.	Or
17	FORET Louis	MAYENNE	0967467V	U18HCL	600			3				

Nbre d'archers : 1

Nombre total d'archers : 4

Groupe ELITE Jeune

Déplacement TNJ 2



Résultats de mes archers

TNJ 2 - Tir à l'Arc Extérieur - COMPIEGNE - du 23/05/2025 au 25/05/2025

Résultats de la structure COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE (CR12)

U15 Femme Arc Classique 2025 - 40m - 80cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Dist. 1	Dist. 2	Total	Nb10	Nb10+
6	TULLI PRIOU Cleo	BASSE GOULAINÉ	0058020R	U15FCL	309	297	606	14	4
7	LEGUY Oriane	GROSBREUIL	0999959L	U15FCL	323	305	628	20	8

Nbre d'archers : 2

U18 Femme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Dist. 1	Dist. 2	Total	Nb10	Nb10+
14	FAGE Clemence	BEAUPREAU	0983830M	U18FCL	296	294	590	8	
17	GRAMONT Louise	COUERON	0949281C	U18FCL	299	293	592	15	4

Nbre d'archers : 2

U18 Homme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Dist. 1	Dist. 2	Total	Nb10	Nb10+
14	FORET Louis	MAYENNE	0987467V	U18HCL	319	317	636	20	7
17	MERLE-PICOT Simon	CHALLANS	0942364J	U18HCL	314	301	615	10	2
38	LEGUY Eliot	GROSBREUIL	0972235C	U18HCL	297	298	595	9	3

Nbre d'archers : 3

Nombre total d'archers : 7

Groupe ELITE Jeune

Déplacement TNJ 3



Résultats de mes archers

TNJ 3 - Tir à l'Arc Extérieur - ROCHEFORT SUR MER - du 13/06/2025 au 15/06/2025

Résultats de la structure COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE (CR12)

U13 Homme Arc Classique 2025 - 30m - 80cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	1/24	1/16	1/8	1/4	1/2	Br.	Or
9	PIRON BILLONDEAU Ethan	FONTENAY LE COMTE	0093818T	U13HCL	518				1			

Nbre d'archers : 1

U15 Femme Arc Classique 2025 - 40m - 80cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	1/24	1/16	1/8	1/4	1/2	Br.	Or
2	LEGUY Oriane	GROSBREUIL	0999959L	U15FCL	618				6	5	5	5
6	TULLI PRIOU Cleo	BASSE GOULAINÉ	0058020R	U15FCL	619				6	5		

Nbre d'archers : 2

U15 Homme Arc Classique 2025 - 40m - 80cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	1/24	1/16	1/8	1/4	1/2	Br.	Or
23	RABREAU Enzo	MONTAIGU	0980971Y	U15HCL	509							
25	CONSTANTIN Amaury	FONTENAY LE COMTE	0018663V	U15HCL	465							

Nbre d'archers : 2

U18 Femme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	1/24	1/16	1/8	1/4	1/2	Br.	Or
16	DUBE Elya	LES SABLES D'OLONNE	0078913L	U18FCL	583		6	0				
17	RABREAU Manon	MONTAIGU	0999998M	U18FCL	589		3					
17	GRAMONT Louise	COUERON	0949281C	U18FCL	582		5					

Nbre d'archers : 3

U18 Homme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	1/24	1/16	1/8	1/4	1/2	Br.	Or
16	MERLE-PICOT Simon	CHALLANS	0942364J	U18HCL	616		7	3				
17	FORET Louis	MAYENNE	0987467V	U18HCL	638		2					
39	LEGUY Eliot	GROSBREUIL	0972235C	U18HCL	589							

Nbre d'archers : 3

U21 Femme Arc Classique 2025 - 70m - 122cm

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	1/24	1/16	1/8	1/4	1/2	Br.	Or
8	CONSTANTIN Ambre	FONTENAY LE COMTE	0886415V	U21FCL	544				6	0		

Nbre d'archers : 1

Nombre total d'archers : 12

Groupe Performance Jeune (volontariat)

Réunir les jeunes en progression vers le TAEI.

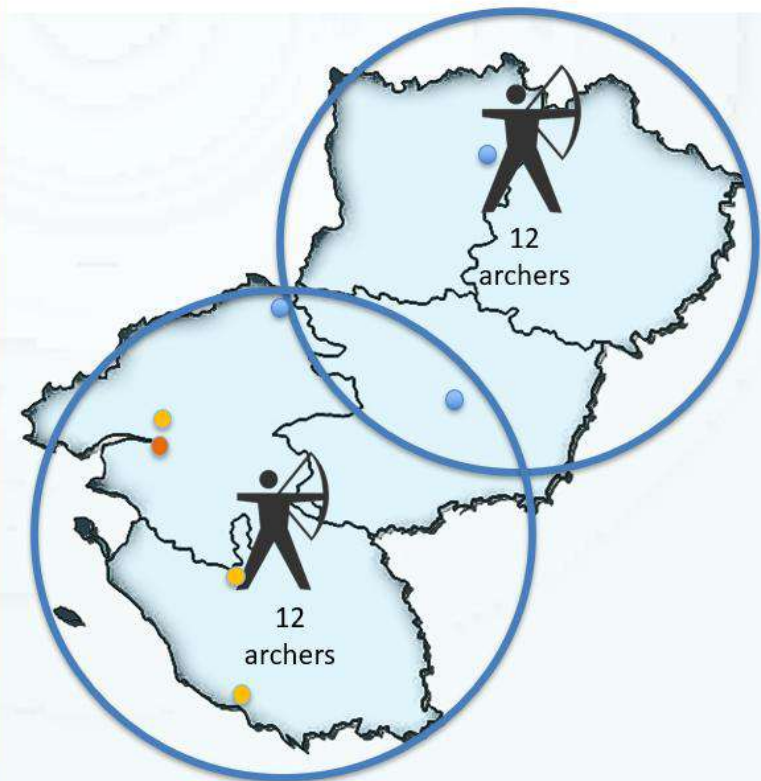
Augmenter le niveau de performance en tir à l'extérieur.

Préparer les épreuves départementales et régionales :

3 regroupements par zone.

1 regroupement au CREPS.

Groupe Performance Jeune



TRJ



TRJ 1

Résultats de mes archers

TRJ PAYS DE LA LOIRE - Tir à l'Arc Estival - DAUMERAY - le 27/04/2025

Résultats de la structure COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE (CR12)

U13 Femme Arc Classique 2025 - 90m - 80cm

CR	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0
1	MARTIN Ma.	THOUAIRE SUR LOIRE	10033004	U13FCL	181											

Nbre d'archers : 1

U13 Homme Arc Classique 2025 - 90m - 80cm

CR	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0
1	DOUSSIN Theo	ANGERS	00196140	U13HCL	508											
2	PIRON	FONTENAY LE COMTE	00681817	U13HCL	504											
3	BLAN-RAMBAUT	THOUAIRE SUR LOIRE	00418724	U13HCL	436											
4	BRESDON Gabriel	DAUMERAY	10167798	U13HCL	277											

Nbre d'archers : 4

U15 Femme Arc Classique 2025 - 40m - 80cm

CR	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0
1	LEBAY Oriane	GROSBREUIL	00407916	U15FCL	172											
2	FOURIEAU Manon	FONTENAY LE COMTE	00415877	U15FCL	294											

Nbre d'archers : 2

U15 Homme Arc Classique 2025 - 40m - 80cm

CR	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0
1	ILLENAI Aurélien	GANDE	00601096	U15HCL	169											
2	BORDEAU Gabriel	ANGERS	00405738	U15HCL	375											
3	MORAVI-DUPUIS	DAUMERAY	00759140	U15HCL	340											
4	CONSTANTIN	Fontenay Le Comte	00198929	U15HCL	335											
5	YVAREZ DILLON	Arzay	00721296	U15HCL	324											
6	KABANEAU Enzo	L'Arche Saint-Jacques	00400719	U15HCL	311											
7	MELNIER Lennex	DAUMERAY	00144040	U15HCL	496											
8	HERI Tomaz	CHANTONNAY	00011744	U15HCL	484											
9	NAUDLARCERVAL	Fontenay Le Comte	00692372	U15HCL	481											

Nbre d'archers : 9

U18 Femme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm (Suite)

CR	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0
1	HALO-LAROCHEAL	THOUAIRE SUR LOIRE	08161031	U18FCL	527											
2	PIFFETEAU Jeanne	LA RABATELIERE	08472100	U18FCL	522											

Nbre d'archers : 2

U18 Homme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm

CR	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0
1	LEBUY Erik	GROSBREUIL	00722360	U18HCL	622											
2	MIRLEPICOT	CHALLANS	04033842	U18HCL	593											
3	COTTENGEAU	GANDE	00181708	U18HCL	557											
4	GORICH Erik	MONTAIGU	10055471	U18HCL	518											
5	ROCHER Hugo	Fontenay Le Comte	10015648	U18HCL	493											
6	DA SILVA DOMES	LA RABATELIERE	00020270	U18HCL	450											
7	SIVREN Arnaud	Fontenay Le Comte	00020848	U18HCL	300											

Nbre d'archers : 7

U21 Femme Arc Classique 2025 - 70m - 122cm

CR	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0
1	CONSTANTIN	Fontenay Le Comte	00894109	U21FCL	563											

Nbre d'archers : 1

U21 Homme Arc Classique 2025 - 70m - 122cm

CR	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0
1	BARTEAU Noe	MONTAIGU	00187474	U21HCL	558											
2	VIALA Ewan	THOUAIRE SUR LOIRE	00010085	U21HCL	499											

Nbre d'archers : 2

Nombre total d'archers : 20

Club Organisateur : 1245098 C.O. ALAX DE DAUMERAY

Arche responsable : 04020038 JALLAGEAU ALAIN

TRJ 2

Résultats de mes archers
TRJ PAYS DE LA LOIRE - Tir à l'Arc Estateur - MONTAGU - le 02/05/2025

Résultats de la structure COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE (DR12)

U13 Homme Arc Classique 2025 - 30m - 80cm

Ci	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	104	118	14	14	12	10	Or
1	PADON BILLOUARD Ebran	FONTENAY LE COMTE	0003187	U13HCL	504							
2	DOUSSON Theo	ANGERS	0018810	U13HCL	497							
3	BLOUHANBAULT Noa	THOUARE SUR LOIRE	0041873	U13HCL	404							

Nbre d'archers : 3

U15 Femme Arc Classique 2025 - 40m - 80cm

Ci	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	104	118	14	14	12	10	Or
1	LEBEY Emme	ANGERS	0000000	U15HCL	512							
2	COUDARD Janely	DAUMENAY	0044872	U15HCL	405							
3	FOURCAU Marie	FONTENAY LE COMTE	0041957	U15HCL	340							

Nbre d'archers : 3

U15 Homme Arc Classique 2025 - 40m - 80cm

Ci	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	104	118	14	14	12	10	Or
1	LYNAIRE DANLON Maxime	LEPINE SAINT DEPONS	0027150	U15HCL	579							
2	BORDEAU Seline	ANGERS	0040738	U15HCL	575							
3	SLEMAN Eustan	CANDÉ	0003388	U15HCL	559							
4	NEIN Théo	CHARENTONVY	0002744	U15HCL	557							
5	MIGNAN-OLIVIER Max	DAUMENAY	0073042	U15HCL	557							
6	PARADEAU Enzo	MONTAGU	0002717	U15HCL	520							
7	MELNIER Lancelot	DAUMENAY	0014040	U15HCL	490							
8	DOUGLASSON Anthony	FONTENAY LE COMTE	0018860	U15HCL	487							
9	NAUDLARIBBAL Eustan	THOUARE SUR LOIRE	0002020	U15HCL	433							

Nbre d'archers : 9

U18 Femme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm (Sate)

Ci	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	104	118	14	14	12	10	Or
3	NAUDLARIBBAL Léane	THOUARE SUR LOIRE	0019126	U18HCL	554							

Nbre d'archers : 3

U18 Homme Arc Classique 2025 - 60m - 122cm

Ci	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	104	118	14	14	12	10	Or
1	MISLE PICOY Séba	CHALLANS	0042041	U18HCL	628							
2	LECOFF Emel	CHARENTONVY	0022250	U18HCL	588							
3	GROUCHÉ Em	MONTAGU	0001474	U18HCL	557							
4	COTTENDEAU Nathan	CANDÉ	0061878	U18HCL	549							
5	HOCHER Hugo	FONTENAY LE COMTE	0001598	U18HCL	478							
6	SYREN Arthur	FONTENAY LE COMTE	0003844	U18HCL	471							
7	DE SILVA GOMES Omar	LA RABATELIERE	0009200	U18HCL	401							

Nbre d'archers : 7

U21 Femme Arc Classique 2025 - 70m - 122cm

Ci	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	104	118	14	14	12	10	Or
1	CONSTANTIN Ariane	FONTENAY LE COMTE	0004150	U21HCL	512							

Nbre d'archers : 1

U21 Homme Arc Classique 2025 - 70m - 122cm

Ci	Nom	Club	Licence	Cat	Qual	104	118	14	14	12	10	Or
1	BARRAU Noa	MONTAGU	0019174	U21HCL	456							
2	VALLA Ewan	THOUARE SUR LOIRE	0001565	U21HCL	403							

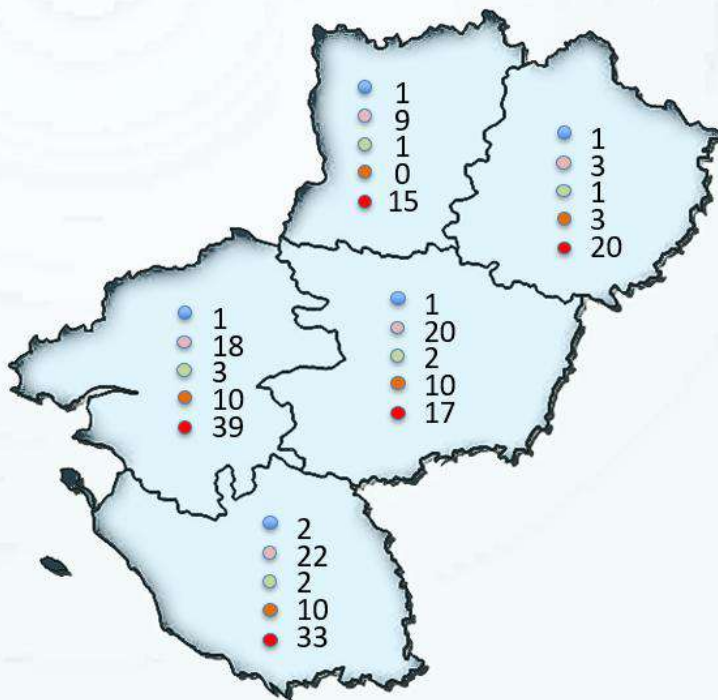
Nbre d'archers : 2

Nombre total d'archers : 28

Club Organisateur : DR12 COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE
Arbtre responsable : 07340360 PALLAT EMMANUEL

Encadrement des archers

- DEJEPS
- Entraîneur 1
- Entraîneur 2
- Entraîneur Fédéral
- Encadrent Fédéral



Commission labellisation :

**Clubs
Labellisés**

- En 2025 – 16
- Espoir 6
- Ambition 9
- Excellence 1

**Clubs
Labellisés**

Clubs labellisés en 2025		
DEPT	CLUBS	LABEL
44	CARRQUEFOU	EXCELLENCE
	COUERON	AMBITION
	HAYE FOUASSIERE	ESPOIR
	LA MEE CHÂTEAUBRIANT	AMBITION
	THOUARE	AMBITION
49	BEAUPREAU	AMBITION
	CHOLET	AMBITION
	MAZE	AMBITION
	SAUMUR	ESPOIR
	SAINTE MACAIRE	AMBITION
72	LA FLECHE	ESPOIR
	ARC DU MAINE	ESPOIR
	SILLE LE GUILLAUME	AMBITION
85	LA GARNACHE	AMBITION
	LES SABLES	ESPOIR

Labels 2026

- Ouverture de la campagne labellisation depuis le 1 octobre
- Mettre les prérequis sur le site avant le 5 novembre
- Fermeture de la campagne le 18 novembre

Actuellement une douzaine de clubs sont à l'étude

Commission Para :

Bilan de la saison

Mise en place des entrainements spécifiques (pas de prérequis)

Le 25/01/2025 à La Ferté Bernard et au CREPS à Nantes

Le 17/05/2025 au CREPS à Nantes

Le 21/06 stage ouvert aux jeunes de l'ETR au CREPS à Nantes

Les stages de la saison écoulée ont reçu d'excellents retours, ce qui conduit à reconduire l'offre actuelle.

Formations

Des formations Para Tir à l'Arc continues et des sessions décentralisées ont été déployées, ainsi que des stages Para. Elles sont reconduites

Competitions

Le championnat régional para n'existe pas actuellement, la Commission réfléchit au sujet, un Inter-régional est proposé par la Bretagne pour la saison 2026.

Les archers PARA ont été intégrés aux championnats régionaux TAE.

Projet d'envergure proposé par Marina : un tournoi indoor international, type Nîmes (car se positionner sur un tournoi international en extérieur est trop difficile). Peut-être au CREPS :

privatisation avec les salles de badminton et de basket, pas de transport pour l'hébergement.

A programmer pour dans 2 ans voir 3. (Attention max en 2027 pour éviter l'année des JO).

Enfin, le CD49 s'est porté candidat pour accueillir le Championnat de France 2027 à Daumeray

Subventions

4500€ nous ont été accordées pour la saison 2025

(3000€ de la FFTA et 1500 de la DRAJES)

Projet développement

✦ Contexte et enjeux

Favoriser l'intégration et la progression des archers en situation de handicap dans le tissu régional, en renforçant la formation, la visibilité et l'accès à la compétition.

✦ Objectifs généraux

- Structurer l'offre régionale (stages, formations, compétitions).
- Former et accompagner les encadrants et clubs accueillant du public PARA.
- Créer une dynamique durable à l'échelle régionale et interrégionale.

✦ Volet diagnostic / Méthode

Analyse des besoins et des moyens des clubs, identification des zones à renforcer, échanges avec les référents départementaux et la FFTA.

Projet développement

✦ Objectifs du diagnostic

Cartographier les clubs actifs, évaluer les besoins matériels et humains, et repérer les leviers de développement.

✦ Plan d'action détaillé

- Mise en place d'un calendrier annuel de stages et formations.
- Intégration des PARA archers dans les championnats TAE.
- Organisation d'un tournoi indoor international (objectif horizon 2027).
- Création de réunions de sensibilisation à la classification.
- Soutien logistique et technique aux clubs accueillant des archers PARA.

Projet developpe ment

✦ Budget prévisionnel

Mobilisation de financements régionaux, DRAGES, FFTA, partenariats privés, clubs et collectivités.

✦ Indicateurs de suivi

- Nombre de participants aux stages,
- Nombre de clubs impliqués,
- Taux de formation des encadrants,
- Évolution du nombre de licenciés PARA.

Projet developpe ment

✦ Partenaires envisagés

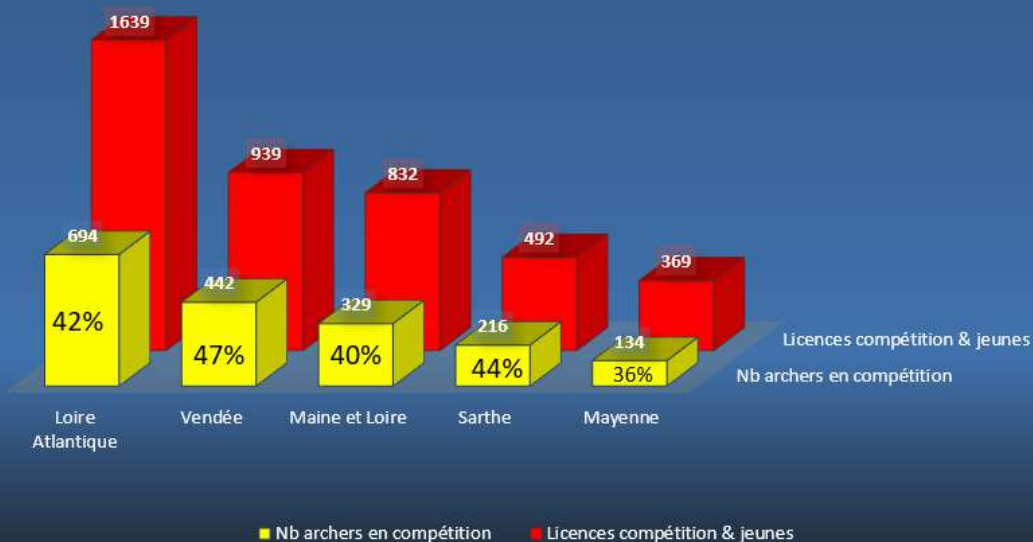
FFTA, ligue régionale, DRAGES, CDOS, CREPS, clubs, associations sportives locales.

✦ Perspectives à moyen terme (3 ans)

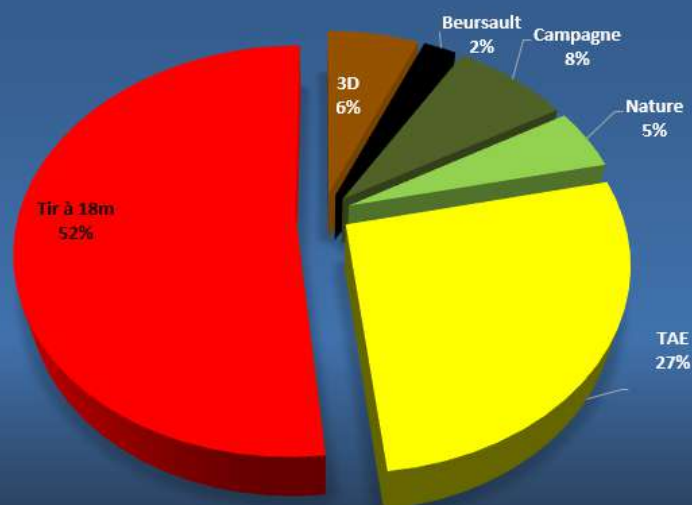
- Croissance du nombre de pratiquants et de clubs impliqués,
- Pérennisation des formations,
- Organisation d'événements régionaux et nationaux,
- Amélioration continue du dispositif d'accueil et d'encadrement.

Commission 18M TAE Parcours :

Proportion d'archers actifs en compétition par département



Répartition des archers par discipline



1824 compétiteurs

3D

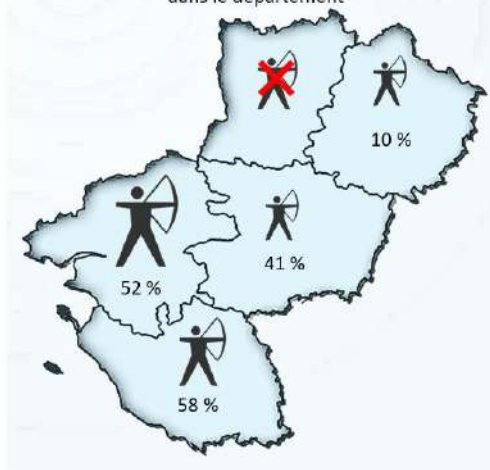
189
archers



3D

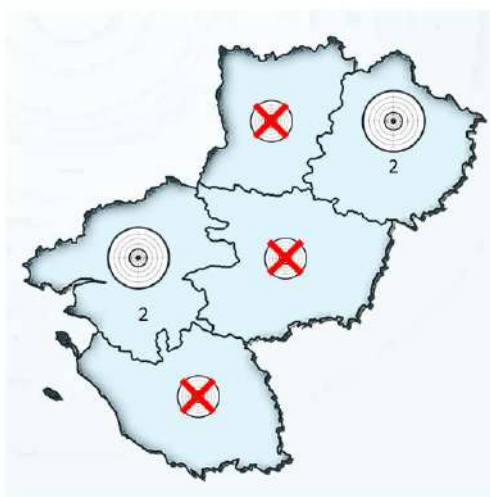
Championnat
regional
77 archers

Taux de participation en fonction du nombre d'archers
dans le département

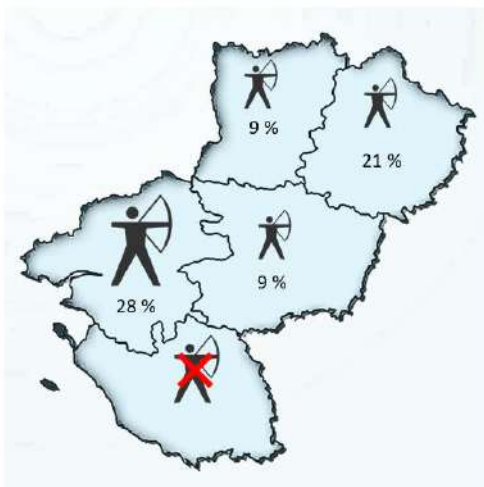


Beursault

4
Compétitions

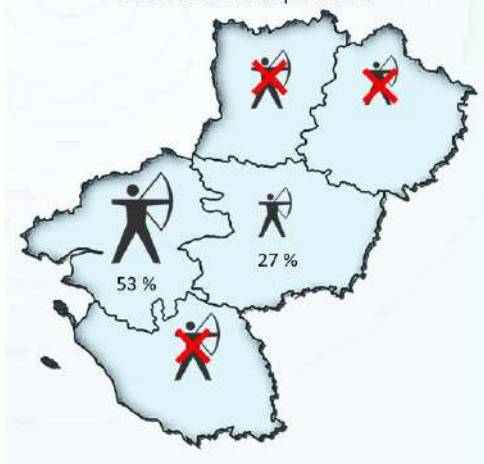


Beursault
68 archers

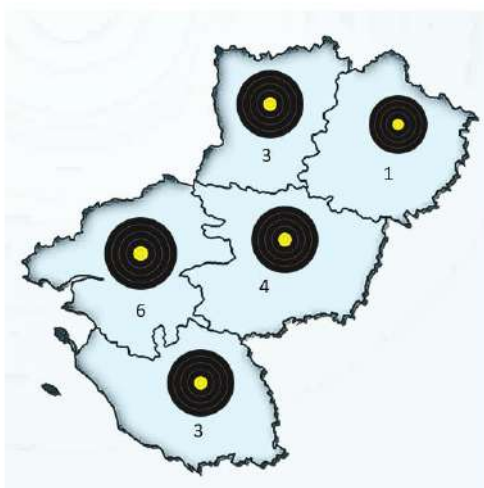


Beursault
Championnat
regional
13 archers

Taux de participation en fonction du nombre
d'archers dans le département

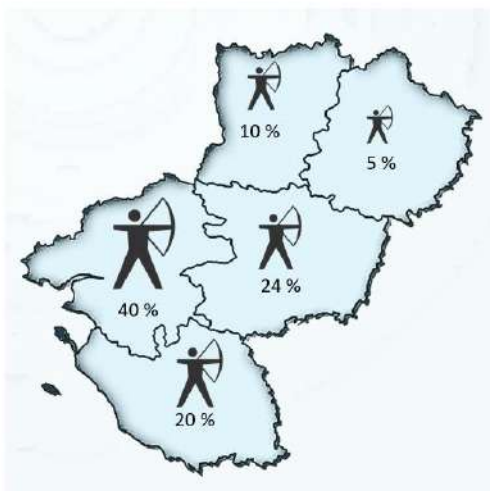


Campagne
17
Compétition



Campagne

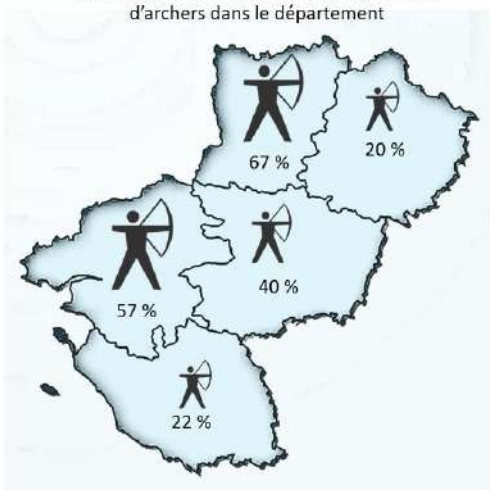
238
archers



Campagne

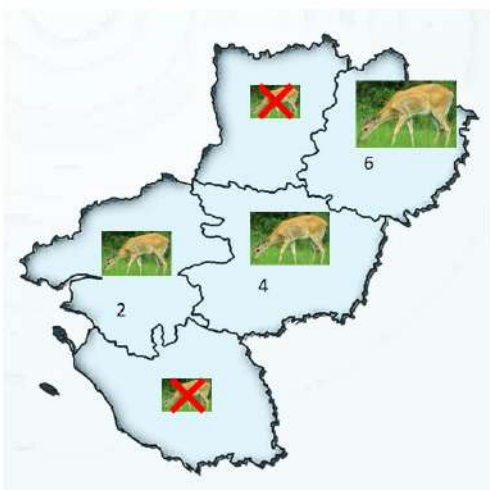
Championnat
régional
82 archers

Taux de participation en fonction du nombre
d'archers dans le département



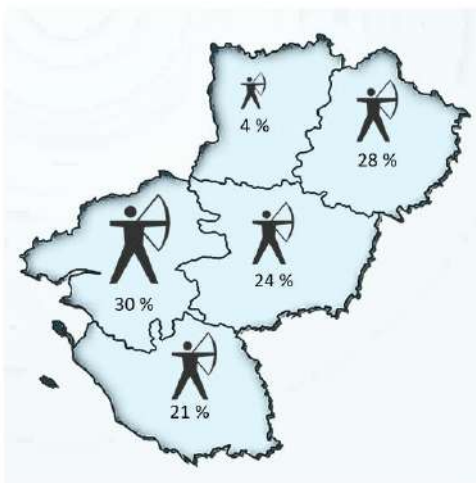
Nature

12
Compétitions



Nature

147
archers

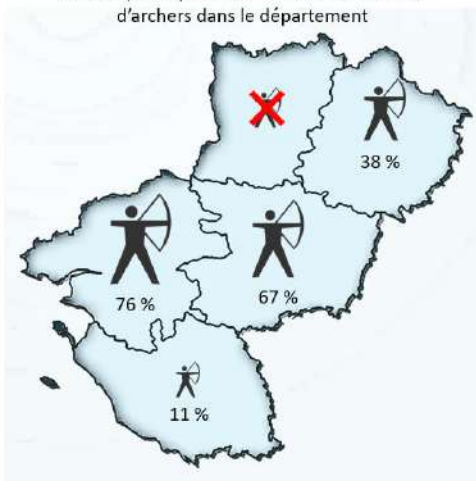


Nature

Championnat
régional

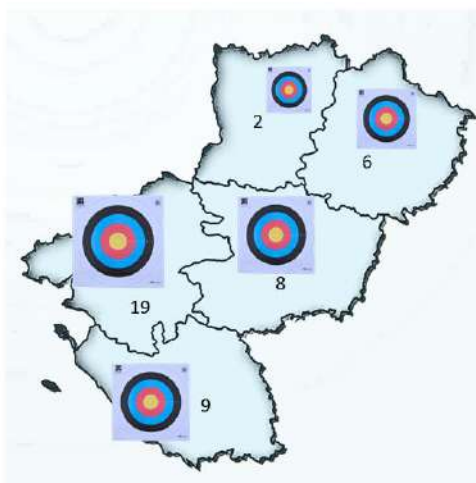
60 archers

Taux de participation en fonction du nombre
d'archers dans le département

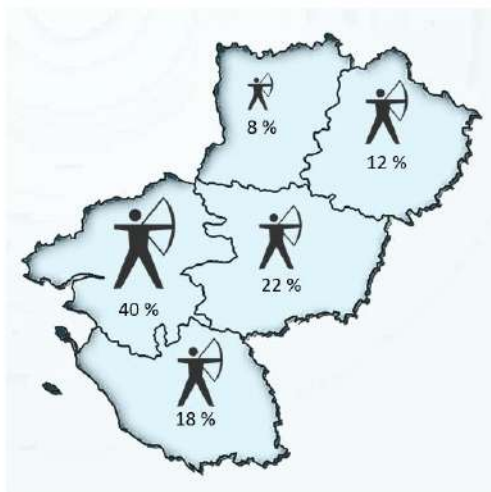


TAE

44
Compétitions



TAE I
315
archers

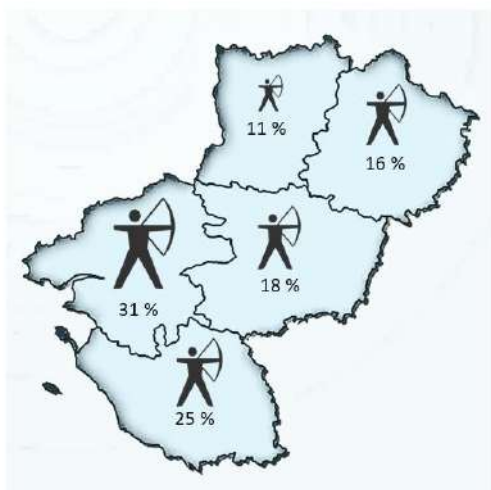


TAE I
Championnat
régional
122 archers

Taux de participation en fonction du nombre
d'archers dans le département



TAE N
357
archers

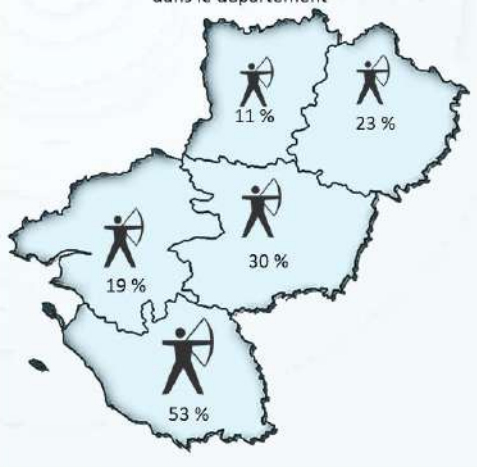


TAE N

Championnat
régional

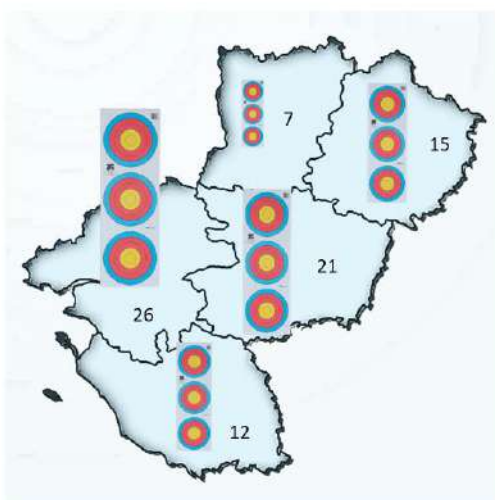
104 archers

Taux de participation en fonction du nombre d'archers
dans le département



Tir à 18m

81
Compétitions



Tir à 18m

1539
archers



48 % des archers engagés en tir à 18 m ne participent à aucune autre discipline.



Tir à 18m

Championnat régional

292 archers

Annexe 12 - Commission discipline



LA COMMISSION DISCIPLINAIRE REGIONALE

« Pour un sport juste et respectueux »



➤ Valeurs défendues :

- Respect / Intégrité / Responsabilité / Honnêteté / Loyauté / Fair-Play

➤ Missions principales :

- Protection des licenciés, arbitres, officiels, clubs et dirigeants pour un cadre sain et sécurisé
- Protection de l'image et de l'intégrité de notre sport
- Rappel de l'existence et le sens des règles
- Examiner les faits susceptibles de constituer une faute disciplinaire (comportement inapproprié, non-respect du règlement, tricherie, violence, dopage, etc.)
- Écouter les parties concernées et recueillir les témoignages avec rigueur et impartialité
- Statuer sur les responsabilités ou non et prononcer des sanctions adaptées et proportionnées le cas échéant (Avertissement, rappel à l'ordre, exclusion temporaire ou définitive, retrait de points, etc.)
- Commission composée de 5 membres indépendants et licencié de la FFTA (Juristes, entraîneurs, anciens dirigeants)

➤ Procédure :

1. Signalement ou dépôt de plainte disciplinaire au près du comité régional
2. Saisie de la commission par le bureau directeur de la ligue
3. Recueil des éléments du dossier et de toutes informations utiles
4. Séance de la commission avec audition des personnes concernées
5. Délibération de la commission
6. Notification écrite de la décision
7. Possibilité de recours auprès d'une instance supérieure ou d'appel



Au nom du comité régional FFTA des Pays de La Loire

Annexe 13 - Projet sportif 2026 - 2028

1 Offre de formation - FFTA

Projet 2026/2028

Archer	Formations fédérales		Formations professionnelles	Formations arbitres	Formations dirigeants
Archer listé	Entraîneur fédéral	4	À définir	Arbitre niveau 4	President
Championnat de France	Entraîneur régional	3	DEJEPS	Arbitre niveau 3	Secrétaire général
Classement National	Entraîneur départemental	2	CQP TS	Arbitre niveau 2	Trésorier
1 compétition	Entraîneur club	1	CQP ATA	Arbitre niveau 1	Membre CA / Tronc commun
					Membre CD
					Membre CR

Nouveauté Formation



En projet en complément du dispositif fédéral : l'élaboration d'une offre de formation pour l'accompagnement des archers pratiquant en loisir

Les adaptations possibles pour différentes approches de loisir :

- L'esprit club et la fidélisation des licenciés
- Le perfectionnement loisir
- Les ateliers ludiques, jeux divers
- Les mini-challenges...

Nouveauté Sirènes de l'Atlantique

Prochaine édition le samedi 7 mars 2026



Changement de lieu – l'Aréna des Sables d'Olonne



Changement de règlement – simplicité, principe loser bracket

Intégration de la mixité – tournoi en 3 temps : femmes, hommes, mixte

Nouveauté pratique féminine



Une journée de partage au féminin autour de la pratique du tir à l'arc

Printemps -Été 2026 au CREPS

Ateliers techniques

Situations de tir adaptées à tous niveaux

Échanges avec des encadrantes et archères expérimentées

Conseils matériels

Moments de discussion et partage d'expérience

Nouveauté Mixité

La création d'un tournoi loisir réunissant une population diversifiée

Organisation prévisionnelle – printemps 2026 au CREPS :

Sous forme de tir par équipes mixte composées de 4 archers, dont une femme :

- un para
- un archer confirmé
- un archer débutant
- un jeune



Nouveauté secteur para



Un **Arc**
vers l'**Avenir**



Collaboration avec Damien LETULLE

Objectif : réunir nos « forces »

- Un Arc vers l'Avenir = la prospection et la communication
- Le CRPDL = l'offre sportive dédiée

Nouveauté Filière Jeunes



Une offre étoffée pour les GP avec 2 regroupements sur la saison salle

La réunification du Groupe Élite et les 2 Groupes Performance pour le stage de printemps au CREPS